



À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr[®]

Des engagements à l'ANR

- Garantir la qualité, l'efficacité et la transparence des processus
 - Certification ISO 9001 - Pour l'ensemble des processus liés à la sélection et au financement de l'appel à projets générique
- Être au service de la Science
- Contribuer à faire évoluer la culture scientifique
 - Toujours en concertation avec les scientifiques, les organismes et établissements de recherche



Une évaluation par les pairs

Un principe fondamental qui vise à :

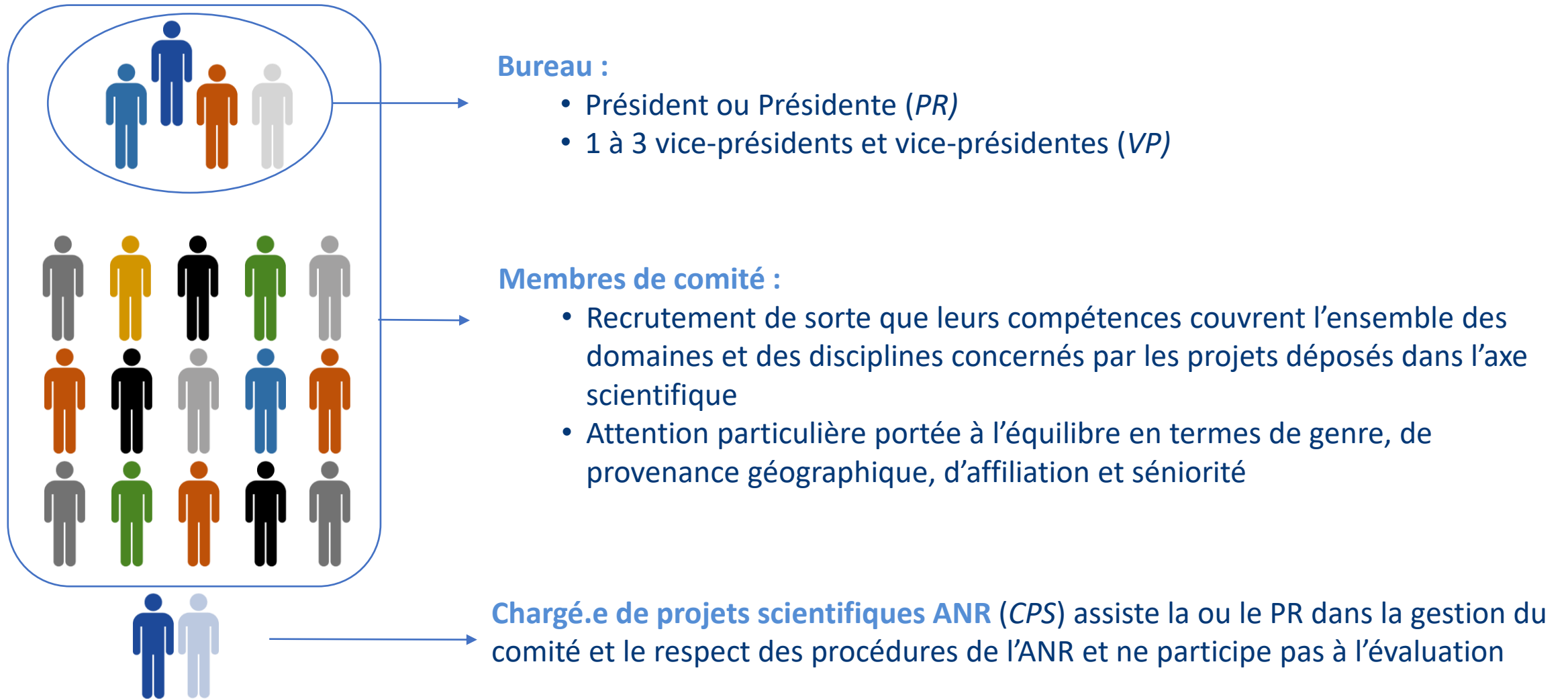
- Garantir l'indépendance vis-à-vis des institutions et du politique
- Réunir les compétences scientifiques seules en capacité d'évaluer la qualité de la science

L'ANR organise l'évaluation

- Ne participe pas aux débats
- Ne fait pas d'évaluation
- Veille au respect du processus et des critères d'évaluation



Composition du comité d'évaluation scientifique



Recrutement, nomination, sollicitation des pairs évaluateurs

➤ Présidente et président de comité

- Recrutement sur appel à candidatures
- Mandat de un an renouvelable deux fois

➤ Membre de comité

- Sur proposition de la présidente ou du président de comité
- Nomination par l'ANR
- Mandat de un an renouvelable deux fois

➤ Expert et experte externe au comité

- Sur proposition des membres de comité
- Sollicitation par l'ANR

L'ANR vérifie l'absence de conflit d'intérêt avant toute nomination ou sollicitation

Une évaluation responsable

L'évaluation s'inscrit dans un cadre de principes

- Charte de déontologie et d'intégrité scientifique (révisée en 2018)
- La politique ANR en matière d'éthique, d'intégrité scientifique et de déontologie (2023)
- **Charte « Pour un usage responsable de l'IA »**
- Plan d'action égalité (Label Egalité 2023)
- Politique Science ouverte
- DORA (Declaration On Research Assessment)
- PPST (Protection du Potentiel Scientifique et Technique)
- ODD (Objectifs de Développement Durable)



Chaque membre de comité reçoit une formation sur l'ensemble de ces principes et leurs applications concrètes dans l'évaluation.

Pour un usage responsable de l'IA



Les personnes déposant un projet

- **Les déposantes et déposants sont responsables du contenu de leur proposition scientifique**, et doivent vérifier l'exactitude, et l'intégrité du contenu de leur proposition, quel que soit son mode de production.
- **Les déposantes et déposants doivent faire preuve de transparence** et préciser si une IAG a été utilisée, en distinguant les cas suivants :
 - Aide à la rédaction (dont la traduction, la reformulation, etc.)
 - Constitution ou analyse de l'état de l'art
 - Idéation

Cette information ne sera pas communiquée pour l'évaluation des projets, mais pourra être utilisée par l'ANR à des fins d'analyse et de suivi des pratiques.

Pour un usage responsable de l'IA



Les personnes participant à l'évaluation des projets

- Les personnes participant à un processus d'évaluation comme membres de comité ou pour une expertise externe aux comités s'engagent à **ne pas téléverser de données confidentielles dans des outils d'IA « publiques »** (propositions scientifiques, rapports d'évaluation, données personnelles, données non publiques etc.).
- **L'évaluation doit résulter d'une analyse personnelle** à partir de la proposition scientifique et des documents déposés. **Une IAG ne doit pas être utilisée pour déléguer la mission d'évaluation**
 - synthétiser la proposition scientifique, sans en avoir eu une lecture exhaustive ;
 - évaluer tout ou partie de la proposition scientifique.

En revanche, une IAG « de confiance » et « souveraine » telle que l'Assistant IA de la direction interministérielle du numérique (DINUM) en France, peut être utilisée pour des tâches telles que la traduction, l'aide à la rédaction, la recherche d'informations sur le contenu scientifique (références bibliographiques, cadre théorique, méthodes, etc.).

Une politique éthique, intégrité scientifique et déontologie (1)

- **L'éthique**

- Questionne les progrès de la science et leurs répercussions sociétales
- Consiste en une démarche réflexive et constitue un socle pour faire évoluer l'exercice de la recherche en fonction des contextes et des enjeux et garantir le caractère intègre et responsable des sciences

L'ANR encourage les équipes de recherche à intégrer dans leur démarche de recherche une réflexion sur les enjeux éthiques qui pourraient être soulevés par les objectifs, la méthodologie ou les résultats attendus de leur projet et leurs applications

- **L'intégrité scientifique**

- Renvoie à l'ensemble des règles et valeurs qui doivent régir l'activité de recherche pour en garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux
- Ses règles et valeurs ne peuvent être figées mais au contraire être soumises de façon renouvelée à la réflexivité et évoluer au regard des connaissances et avancées technologiques.

Il est de la responsabilité des chercheurs et chercheuses de connaître les bonnes pratiques de leur domaine et de les mettre rigoureusement en œuvre pour réaliser leurs travaux

Une politique éthique, intégrité scientifique et déontologie (2)

- **La déontologie**

- Ensemble des règles et devoirs spécifiques à l'exercice d'un métier.
- Ceux énoncés dans la charte de déontologie de l'ANR régissent l'exercice des missions de l'agence auxquels sont soumi.e.s ses collaborateurs et collaboratrices internes et externes.

L'ANR vérifie les liens d'intérêts tout au long du processus d'évaluation. Les scientifiques impliqu.e.s dans l'évaluation s'engagent à respecter la confidentialité des informations et documents portés à leur connaissance et à déclarer tout conflit d'intérêts.

- **Les dispositifs opérationnels associés**

- Procédure de gestion des signalements des manquements relatifs à l'éthique et l'intégrité scientifique
- Procédure de gestion des liens et conflits d'intérêts
- Procédure de gestion des recours portant sur soupçon de conflit d'intérêts

Une politique Egalité

- **Des engagements**

- Renforcer la parité dans les comités d'évaluation
- Contribuer à l'inclusion d'une perspective de sexe et/ou de genre dans les projets de recherche
- Sensibiliser tous les acteurs impliqués dans l'évaluation aux biais potentiels de genre
- Produire des analyses des dépôts et sélection par genre pour les différents programmes
- Souligner et promouvoir la présence et l'activité des femmes de science

- **Les dispositifs associés**

- Plan d'action égalité et comité de suivi
- Label Egalité décerné en mai 2023
- Formations auprès du personnel ANR et président.e.s de comités
- Guide de communication inclusive sans stéréotype de genre

Considérer la dimension sexe et/ou genre

Dans les travaux de recherche lorsque cela est pertinent

- **Ecarter tout biais de genre dans la production des savoirs**
 - **Faire un travail de distanciation par rapport à son objet de recherche**
 - **Anticiper les conséquences potentielles de l'application des résultats de la recherche**
 - Différenciées selon le sexe et/ou le genre
 - Sur le plan sanitaire, social, culturel, politique, etc.
- **Cela relève de la responsabilité sociale des sciences**



Le genre en recherche : évaluation et production des savoirs

- Prolonge le colloque ANR – Cirad de 2020
- Réunit scientifiques et agences de financement
- Regroupe des analyses réflexives sur les stéréotypes de genre et leur nécessaire déconstruction
- Montre que tous les acteurs de l'écosystème de la recherche ont leur rôle à jouer

En accès libre gratuit

Si la représentation des femmes en science est en augmentation, ce n'est pas le cas dans tous les domaines. On ne compte par exemple que 22% d'effectifs féminins en mathématique et en informatique. Par ailleurs, leur présence diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des postes académiques.

La persistance de ces disparités et inégalités s'explique par la force des stéréotypes et des postures idéologiques qui maintiennent femmes et hommes dans des rôles sociaux différenciés et hiérarchisés. Ces stéréotypes, représentations genrées, ancrées et inconscientes, induisent des biais qui peuvent s'immiscer dans les processus d'évaluation, que ce soit des carrières ou des projets de recherche, mais aussi déterminer et orienter les approches scientifiques.

Face à la complexité des phénomènes conduisant à la [re]production des inégalités, quelles actions doivent être mises en place ? Comment s'assurer de leur efficacité pour l'ensemble de l'écosystème ?

Cet ouvrage, dans le prolongement du colloque *Le genre en recherche* de décembre 2020, réunit scientifiques et agences de financement pour s'emparer de ces questions et apporter des réponses. Issues de contextes variés selon qu'elles émanent de scientifiques ou de financeurs, les contributions présentent des analyses de natures différentes mais toujours inscrites dans une démarche réflexive.

Cette diversité permet de réaffirmer que l'égalité est l'affaire de tous les acteurs de l'écosystème de la recherche dont la capacité à dialoguer et collaborer est déterminante pour garantir la cohérence et l'efficacité des actions.

Cet ouvrage s'adresse à toutes les personnes prenant part à la conduite de recherches et/ou à leur évaluation, quelle que soit la discipline.

Laurence Guyard, docteure en sociologie, est responsable des relations avec les communautés scientifiques à l'Agence nationale de la recherche (ANR). Elle y construit et déploie notamment un plan d'action Égalité ainsi qu'une politique Éthique et intégrité scientifique.

Magalie Lesueur-Jannoyer, docteure HDR en agronomie, est actuellement directrice régionale au Cirad. Elle y a coordonné le projet GenderSmart et travaillé sur les questions d'inclusion et d'égalité professionnelle.

Angela Zeller, diplômée d'un master 2 en sociologie, a été chargée d'études Genre et du projet européen GenderSmart à l'ANR.

éditions
Quæ
Éditions Cirad, Inrae, INRAE
www.quae.com

cirad
anr
agence nationale
de la recherche

25 €
ISBN : 978-2-7502-3600-1
9 782759 236091
ISSN : 1773-7923
Réf. : 02940

ub
date
Sciences
& technologies

LE GENRE EN RECHERCHE

Évaluation et production des savoirs

Laurence Guyard, Magalie Lesueur-Jannoyer,
Angela Zeller, coord.



Le genre en recherche. Évaluation et production des savoirs

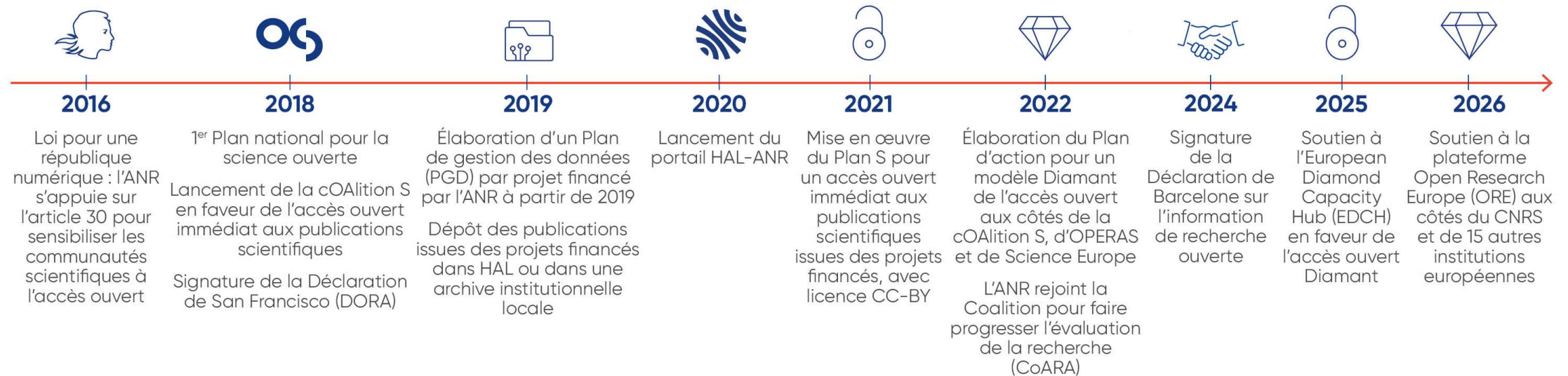


éditions
Quæ

Les rendez-vous
anr®

10 ans de politique de science ouverte

Une approche progressive



Un engagement en faveur de la science ouverte

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche. »

Participer

- Comité pour la science ouverte (COSO) – PNSO2
- WG Open science - Science Europe
- ...

Être partenaire

- Portail HAL ANR
- Réseau des agences de financement : Déclaration conjointe
- cOAlition S

Inscrire notre action dans le long terme

- Démarche progressive
Recommandation => obligation
- Publications => données
=> codes sources

Une politique Science ouverte

Mise en œuvre dans le Plan d'action 2027

- **Garantir l'accès ouvert immédiat aux publications scientifiques évaluées par les pairs**

Toutes les publications scientifiques issues de projets ANR financés dans le cadre du Plan d'Action 2026, seront rendues disponibles en **accès ouvert sous licence Creative Commons CC-BY** ou équivalente. Le texte intégral de ces publications scientifiques (version acceptée pour publication ou version éditeur) sera déposé dans l'archive **ouverte nationale HAL**, au plus tard **au moment de la publication**, en mentionnant la référence ANR du projet de recherche (ex : ANR-22-CE64-0001) et en associant un identifiant pérenne (DOI par exemple).

- **Faciliter le partage et la réutilisation des données de la recherche,**

en adoptant une **démarche dite FAIR** (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) dans le respect du principe « **aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire** ».

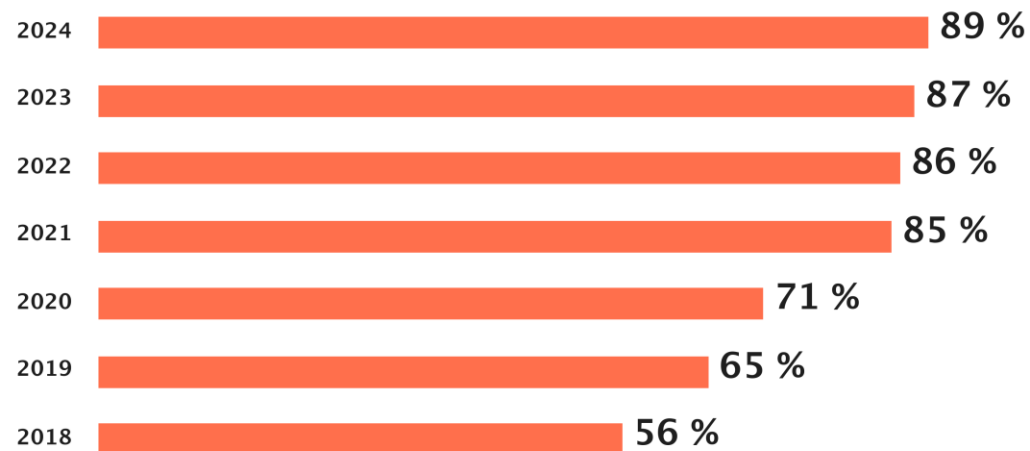
Un Plan de Gestion des Données par projet financé + **modèle structuré** disponible sur DMP OPIDoR.

+ **une recommandation sur le code source et logiciel** l'ANR recommande que les logiciels développés pendant le projet de recherche soient mis à disposition sous une licence libre et que les codes sources soient archivés dans Software Heritage et décrits dans HAL en indiquant la référence (code décision) du financement ANR.

Des leviers d'accompagnement de la politique science ouverte

Le Baromètre science ouverte ANR

Agence Nationale de la Recherche (ANR) : Taux d'accès ouvert des publications scientifiques issues d'un projet financé par l'ANR, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation



Baromètre français de la Science Ouverte – CC-BY MESR, Sources : Unpaywall, HAL, MESR, Agence Nationale de la Recherche (ANR)

The screenshot shows the HAL-ANR portal with a dark blue header. The main content area is divided into several sections: 'FOCUS - OCEANS' with a link to publications, 'L'Agence' describing the ANR's role, 'Le portail HAL-ANR' explaining the portal's purpose, and 'La politique science ouverte de l'ANR' detailing the open science policy. On the right, there are statistics for 'DÉPÔTS AVEC TEXTE INTÉGRAL' (142 948) and 'OPEN ACCESS' (76 %). A 'LIENS UTILES' section lists various resources, and an 'ÉVOLUTION DES DÉPÔTS PAR AN' section shows a line graph.



Un webinar dédié le 3/11/26

Les rendez-vous
anr®

DOI Grant ID : attribution de DOIs aux projets ANR

Pourquoi un DOI Grant ID à l'ANR ?

- Un identifiant unique et pérenne, cité dans les publications, jeux de données, codes sources et logiciels issus du projet.
- Renforce la traçabilité entre financement et production scientifique.
- En adéquation avec la politique nationale de science ouverte et la Déclaration de Barcelone.

Bonne pratique pour les porteurs de projet

Mentionner l'ANR dans les remerciements de toute publication, jeu de données, code source ou logiciel, en indiquant le DOI du projet : « Cette recherche a été financée en tout ou partie par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) au titre du projet 10.67599/ANR-24-RESO-0001 »

À quoi ressemble un DOI ANR ?

<https://doi.org/10.67599/ANR-XX-XXXX-XXXX>

Préfixe — attribué par Crossref, identifie l'agence de façon unique et définitive.

Suffixe — basé sur le code projet ANR (code décision).

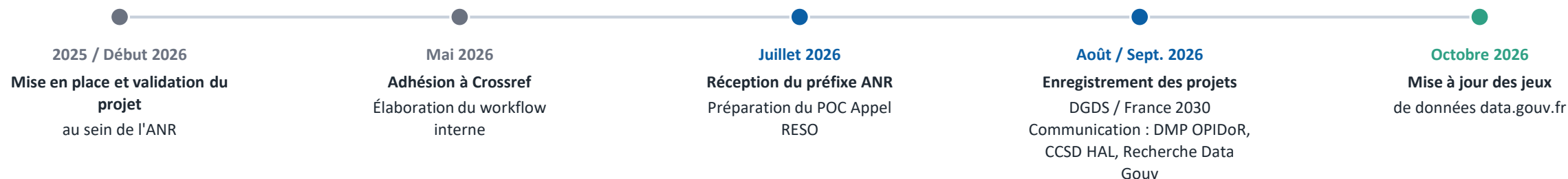
Résolution — le DOI renvoie vers la page du projet sur le site de l'ANR (anr.fr).

Projets concernés

Tous les projets « vivants » + 2 ans et tous les nouveaux projets financés à venir.

Les grandes dates de mise en œuvre du DOI Grant ID à l'ANR

● Réalisé ● En cours ● Prochaine étape



Les rendez-vous
anr®

Pour une évaluation qualitative et équitable

- **Signataire de la Déclaration de San Francisco**
 - Evaluation qualitative sur la base de critères d'évaluation publiés
 - Non prise en compte des facteurs d'impacts
- **Des CV narratifs**
 - Nombre de publications limité à 5
 - Publications commentées
 - Interruption(s) de carrière
 - Toutes productions scientifiques autres que les publications
- **Un module sur les biais dans l'évaluation obligatoire pour accéder aux projets à évaluer.**
- **Implication de l'ANR dans des groupes de travail européens et internationaux**
 - Science Europe
 - Global Research Council
 - CoARA



Nouveau
2027

Pour une science responsable

- **Le protocole de Nagoya**

- Contrôler l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et s'assurer d'un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
- Contribuer à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et à accroître la contribution de la diversité biologique au développement durable et au bien-être humain

- **Les objectifs de développement durable**

- Pour la science au service des ODD
- Sensibiliser aux enjeux des ODD
- Evaluer la réponse aux ODD des projets de recherche financés
- Participer au groupe de travail du GRC dédié aux ODD
- Participer à des appels internationaux orientés vers la recherche nécessaire pour atteindre les ODD



Pour la protection du potentiel scientifique et technique

- **Un dispositif**

- Protéger l'accès aux savoirs, savoir-faire stratégiques et technologies sensibles des établissements publics et privés de la France
- Se prémunir efficacement des tentatives de captation d'informations stratégiques ou sensibles pouvant être détournées à des fins malveillantes

Sur recommandations du Service du haut fonctionnaire de défense et sécurité, les projets déposés comportant au sein de leurs consortiums des partenaires publics ou privés étrangers seront soumis à l'avis du SHFDS appuyé sur les orientations nationales établies par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)

Applications concrètes de ces engagements

Pour les évaluateurs et évaluatrices, expertes et experts

- Respecter les principes de la charte de déontologie et intégrité de l'ANR et déclarer tous liens d'intérêts pouvant constituer conflits d'intérêts dans le cadre de l'évaluation
- Respecter la confidentialité et ne pas reproduire ou réutiliser pour leurs propres besoins des informations et/ou documents portés à leur connaissance dans le cadre de l'évaluation
- Ne pas déléguer la mission d'évaluation à une IAG
- Evaluer les propositions et CV déposés sur la base des critères d'évaluation publiés et transparents
- Ne pas faire mention des indicateurs bibliométriques

Applications concrètes de ces engagements

Pour les chercheurs et chercheuses participant à un projet

- En amont d'un dépôt de projet comportant un partenaire public ou privé étranger, vérifier l'éligibilité en terme de PPST auprès des services dédiés au sein de l'établissement de rattachement (FSD)
- Respecter les principes de la charte de déontologie et d'intégrité de l'ANR
- Être transparent sur l'usage de l'IA dans l'élaboration de leur projet
- Prendre en compte de la dimension sexe et/ou genre dans le contenu de leur recherche
- Transmettre un plan de gestion de données (DMP OPIDOR recommandé)
- Déposer les publications issues des projets financés dans HAL

Plus d'information sur :

Site de l'ANR
<https://anr.fr/>

Abonnement à la Newsletter mensuelle
<https://anr.fr/fr/newsletter/>

Portail national commun des appels à projets
<https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>